



Formation des membres de la Commission Santé, Sécurité & Conditions de Travail (CSSCT) du CSE

Entreprise de + de 300 salariés
Site classé ICPE ou SEVESO

Durée : 35 heures

2 + 3 journées

Les Prérequis/Participants

Membres du CSE et /ou du CSSCT titulaires ou suppléants, ou toute personne participant à la CSSCT

Notre Choix Pédagogique & conditions de validation

- Présenter les concepts, outils et méthodes, permettant d'exercer efficacement le rôle de membre de la CSSCT.

- **Une formation pratique par étapes** : Six modules sont proposés avec des modalités variables, en fonction des besoins. Chaque module peut être utilisé indépendamment des autres.

- **Des outils pour une pédagogie active** : Les outils pédagogiques favorisent l'expression des participants, tout en créant des conditions pour que, de la confrontation des expériences et des réflexions, se dégage une synthèse organisée, tournée vers l'action. Ces six modules présentent des caractéristiques communes : les objectifs poursuivis tiennent compte de la nécessité de donner à la formation une fonction opératoire ; les contenus, **choisis en fonction des spécificités des entreprises représentées, font référence** à des situations concrètes, telles qu'elles se présentent aux membres du CSE/CSSCT, et insistent sur l'interrelation sécurité et conditions de travail ; les méthodes visent à développer la capacité de discussion, d'analyse et d'argumentation, elles utilisent le plus souvent des études de cas ; les supports sont variés et tiennent compte de l'impératif de concrétisation et de précision exprimé par les membres de la CSSCT

- Remise de supports mémo utilisables après la formation comme références ou guides pratiques

- **Evaluation quantitative et qualitative en fin de formation**

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : être capable de

- Connaître les missions spécifiques du CSE en matière de Santé, Sécurité et d'amélioration des Conditions de Travail (SSCT), et savoir s'organiser pour accomplir ces missions
- Acquérir les connaissances et s'approprier les méthodologies à mettre en œuvre pour
 - Déceler les risques et proposer des mesures préventives ou correctives.
 - Analyser les conditions de travail.
 - Être en capacité de proposer des actions de prévention

CONTENU DU PROGRAMME :

➤ **Module 1 : Introduction**

- ✓ **Définitions** : Arrêts de travail, maladies professionnelles, accidents de trajet..
- ✓ Les conséquences pour l'entreprise
- ✓ Les coûts directs et indirects
- ✓ Les statistiques internes.
- ✓ Les définitions : risque, danger, dommage
- ✓ Approche de la gestion des risques en entreprise
- ✓ La prise de risque. Pourquoi ? Comment ?

➤ **Module 2 : Le CSSCT**

- ✓ Composition, rôle, missions et moyens
- ✓ Les représentants de proximité
- ✓ Champs d'application
- ✓ La synthèse des observations faites sur les lieux de travail
- ✓ La valorisation des compétences et des propositions du CSSCT
- ✓ L'approche particulière autour des risques psychosociaux et des troubles musculo squelettiques
- ✓ Le CSE et la pénibilité – les points de vigilance
- ✓ L'analyse du travail par le genre et les conditions de travail
- ✓ Le bilan et le programme annuel de Prévention
- ✓ La participation du CSSCT dans l'organisation au POI et PPI
- ✓ Le suivi des actions
- ✓ La communication dans l'entreprise

➤ **Module 3 : Les acteurs de la prévention :**

- ✓ Définition, terminologie
- ✓ Le rôle et les missions des acteurs internes
- ✓ Les interlocuteurs (Inspecteur du travail, Médecin, ANACT, CARSAT, DREAL, INERIS ...)
- ✓ La prévention, outil de management et de communication
- ✓ Se faire aider pour proposer des mesures de prévention

➤ **Module 4 : La réglementation :**

- ✓ L'évolution de la réglementation / directives européennes
- ✓ Les principaux textes du Code du travail
- ✓ Les changements initiés dans l'ord. du 22/09/2017 et leur impact sur **les conditions de travail**

- Délivrance d'une attestation de formation

L'intervenant : Formateur
Consultant Ergonome, expert en
Santé & Sécurité et Amélioration
des Conditions de Travail....

L'organisation :
Voir rubrique
vosre calendrier

Coût par participant :
1 125,00 € HT

**Renseignements, inscriptions
& Ingénierie Pédagogique**
Françoise CAZALS

- ✓ Les principes généraux de prévention : les enjeux
- ✓ L'Evaluation des risques professionnels (décret du 5 nov. 2001) : Démarche et méthode d'évaluation
- ✓ Interventions des entreprises extérieures (plan de prévention)
- ✓ L'habilitation MASE UIC des S/T
- ✓ Les bases de la réglementation SEVESO III
- ✓ Le Plan d'Organisation Interne (POI) et Plan Particulier d'Intervention (PPI)
- ✓ Les obligations de l'entreprise et des salariés
- ✓ La responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise en cas d'accident - La faute inexcusable
- ✓ La délégation de pouvoir

➡ **Module 5 : L'analyse des situations de travail
« réel »**

- ✓ Définition - Historique de l'ergonomie
- ✓ L'homme au travail, son fonctionnement
- ✓ Travail et activité, les résultats et les effets
- ✓ Les principes d'une démarche globale
- ✓ Les choix techniques, organisationnels et leurs conséquences
- ✓ Analyse des postes de travail
 - observation du travail réel
 - entretien individuel et collectif
 - traitement de l'information
- ✓ Métrologie de l'environnement physique
 - Eclairage, température, bruit...
- ✓ Mesures physiologiques des astreintes
 - Postures, éclairage, vibrations, bruit, stress
- ✓ Le travail sur écran
- ✓ Les normes / la conception générale des postes de travail
- ✓ Quelles voies d'actions possibles ?

➡ **Module 6 – Les outils d'analyses techniques,
d'exploitation et moyens d'actions**

- ✓ L'APR : L'analyse préliminaire des risques
- ✓ L'HAZOP : HAZard OPerability
- ✓ L'AMDE : L'analyse des Modes de Défaillance et de leurs Effets
- ✓ Analyse des incidents ou accidents par la méthode de l'arbre des causes
- ✓ Recherche et organisation des faits (pluri causalité de l'accident)
- ✓ Exercice d'application (compte rendu d'accident, analyse d'un accident,...).
- ✓ Le diagramme de cause à effet
- ✓ Les critères et choix des solutions (tableau INRS).
- ✓ Elaboration, mise en œuvre et suivi des mesures de prévention dans l'entreprise